

cadre théorique et méthodologique

Après avoir présenté l'énonciation comme une construction collective de l'interaction, où les interactants mettent en place eux-mêmes le cadre discursif, nous avons envisagé l'énonciation comme un acte social où chaque énonciateur se pose comme sujet parlant, conditionné par ses représentations et ses intentions.

I. Cadre théorique

1. L'énonciation comme construction collective de l'interaction

1.1. Composition de l'interaction

Lorsque deux personnes se trouvent en situation de communication verbale, elles procèdent à un échange. Cette situation est une interaction verbale, et est soumise à plusieurs conditions de fonctionnement. KERBRAT-ORECCHIONI, qui s'est inspirée des travaux de BROWN et FRASER, considère qu'il existe trois composantes essentielles de l'interaction : le site, le but et les participants (incluant le cadre participatif). Nous proposons de développer ces trois éléments, en portant une attention particulière sur celui des participants.

1.1.1. Le site

Le site correspond au cadre spatio-temporel de la situation de communication. Le lieu peut être public ou privé, ouvert ou fermé, obéir à une fonction institutionnelle ou informelle. Dans le cadre de notre enquête, chaque entretien a eu lieu dans un cadre informel, fermé et privé :

- les entretiens n°1 et n°3 se sont déroulés au domicile de la fille des locuteurs, car c'est elle qui nous a mis en contact avec les intervenants ;
- les entretiens n° 2, n°4 et n°5 ont eu lieu au domicile des locuteurs ;
- les entretiens n°6 et n°7 ont été effectués sur le lieu de vacances des locuteurs.

Le cadre informel a facilité les échanges, les locuteurs se sont sentis à l'aise, et les contraintes liées à la situation de communication se sont atténuées au fur et à mesure que les locuteurs se confiaient à nous.

En ce qui concerne la durée de l'interaction, celle-ci dépend du but et des conditions dans lesquelles se déroule l'échange verbal: par exemple, une conversation peut durer quelques secondes ou plusieurs heures, selon les intentions et les dispositions des locuteurs. Dans le cadre de l'entretien, la durée de l'interaction est intrinsèquement liée à la réalisation du but poursuivi. En effet, soit l'enquêteur considère qu'il détient les informations nécessaires, soit l'informateur estime qu'il n'a rien à ajouter : dans chacun des cas, l'un des locuteurs décide de clôturer l'échange.

Les entretiens de notre corpus ont une durée moyenne d'une heure. Seul l'entretien n°3 dure moins longtemps, étant donné sa spécificité : dans l'entretien n°1, les deux locuteurs savaient qu'ils étaient enregistrés ; dans l'entretien n°3, qui fait suite à l'entretien n°1, l'enregistrement a continué alors que la situation formelle était achevée. Il s'agit donc d'une conversation qui s'est déroulée après un entretien.

1.1.2. Le but

Selon KERBRAT-ORECCHIONI, le but se décompose en deux niveaux : le « maxi-purpose » est le but ultime de l'interaction, la raison pour laquelle les deux locuteurs sont mis en présence dans un cadre particulier ; les « mini-purposes » correspondent à des buts

intermédiaires et sont réalisés par chaque acte de langage. L'interaction est donc une succession de « mini-purposes » durant laquelle chaque locuteur négocie, construit, rectifie son discours. Le « maxi-purpose » constitue la finalité externe de l'interaction, alors que les « mini-purposes » sont construits à l'intérieur de l'interaction.

Le but global de chaque entretien que nous avons réalisé était de recueillir des informations nous permettant de décrire et d'analyser les comportements langagiers caractéristiques d'une reconstruction identitaire. Les buts intermédiaires concernaient la mise en place de chaque locuteur (les séquences de clôture et de fermeture), ainsi que les différents actes illocutoires réalisés par les informateurs. Nous développerons cet aspect dans la partie consacrée à l'analyse du corpus.

1.1.3. Les participants

Les participants de l'interaction sont au minimum deux, et un entretien n'en comptabilise généralement pas plus de deux (enquêteur et informateur). Cependant, si l'entretien recueille le témoignage d'un couple (comme pour les entretiens n°1, n°3 et n°4), le nombre de participants s'élève à trois. Le cadre participatif est constitué des différentes personnes présentes lors de l'interaction, que ces personnes interviennent ou non dans l'échange verbal. Dans les entretiens n°1 et n°3, la fille des locuteurs assistait à l'échange car l'entretien avait lieu chez elle. Bien qu'elle ne soit pas directement concernée par l'enquête, elle est intervenue à plusieurs reprises pour faire part de ses impressions ainsi que pour demander à ses parents un complément d'information.

En tant qu'être singulier, chaque locuteur possède des caractéristiques individuelles qui lui sont propres. Ces caractéristiques sont physiques, psychologiques et sociales ; elles sont déterminantes pour l'interaction, comme nous l'étudierons dans le chapitre consacré à l'énonciation comme acte social. Chaque participant s'exprime en fonction des représentations qu'il a du monde et des personnes qui l'entourent, de la situation d'énonciation, de ses intentions etc.

Avant de poursuivre notre étude, nous proposons de définir la terminologie que nous emploierons concernant les sujets parlants. Pour cela, nous nous référons à l'étude de DUCROT. Dans son ouvrage *Les mots du discours*, DUCROT distingue d'une part le couple locuteur/allocutaire, d'autre part le couple énonciateur/destinataire. Pour lui, le *locuteur* est l'*auteur* des paroles, celui qui émet des sons pour produire un énoncé ; l'*énonciateur*, quant à lui, est l'*agent* des actes illocutoires, celui qui effectue une action en parlant. Parallèlement, le locuteur s'adresse à un *allocutaire*, celui à qui les paroles sont destinées ; le *destinataire* représente le *patient* des actes illocutoires.

Ainsi, les participants de l'interaction sont l'énonciateur et le destinataire, car ils agissent tous deux pour construire l'échange discursif. Dans le chapitre suivant, nous analyserons les particularités des participants et de la relation qui s'instaure entre eux lors d'une interaction verbale.

1.2. Co-construction de l'interaction

1.2.1. Activité cognitive du destinataire

La communication entre deux locuteurs n'est pas uniquement une alternance de tours de parole. Si nous considérons que l'interaction est co-construite, il faut alors admettre que les deux locuteurs en présence interagissent, ce qui suppose que même celui qui écoute (le récepteur) est actif. CLARCK nomme cette activité *joint action*:

Language use is really a form of *joint action*. A joint action is one that is carried out by an ensemble of people acting in coordination with each other [...] Doing things with languages is likewise different from the sum of a speaker speaking and a listener listening. It is the joint action that emerges when speakers and listeners [...] perform their individual actions in coordination, as ensembles. (1996 : 3)

L'échange communicatif est donc, comme son nom l'indique, un échange, ce qui implique qu'à aucun moment l'un des deux participants ne peut être considéré comme non-acteur de l'interaction.

Les mots, qui représentent le contenu des phrases, ne doivent pas être envisagés comme de simples morphèmes. Pour DUCROT, les mots sont les éléments constitutifs des énoncés, ceux-ci étant les produits de l'énonciation :

Le mot conçu comme entité linguistique abstraite ne collabore au sens de l'énoncé que d'une façon indirecte : il commence par se combiner aux autres mots pour constituer la signification de la phrase, et c'est celle-ci qui, vu la situation de discours, produit le sens de l'énoncé. (1980c : 9)

La théorie de KERBRAT-ORECCHIONI rejoint celle de DUCROT lorsqu'elle écrit que *la parole est dans son essence même de nature interlocutive* (1998 : 15).

De même, GOFFMAN définit l'échange verbal comme un consensus qui lie les participants de l'interaction :

Les participants se servent d'un ensemble de gestes significatifs, afin de marquer la période de communication qui commence et de s'accréditer mutuellement. Lorsque des personnes effectuent cette ratification réciproque on peut dire qu'elles sont en conversation : autrement dit, elles se déclarent officiellement ouvertes les unes aux autres, en vue d'une communication orale et garantissent conjointement le maintien d'un flux de parole. (1974a : 33)

L'interlocution nécessite la présence d'un énonciateur et d'un destinataire. Etant donné que l'énonciateur s'adresse au destinataire, celui-ci est automatiquement inscrit dans le discours de l'énonciateur, en particulier grâce à l'emploi du pronom personne de la deuxième personne (tu/vous).

Patrick CHARAUDEAU définit l'énonciateur selon les deux fonctions qu'il remplit : JEé (énonciateur) et JEc (sujet communicant). Parallèlement, il propose deux termes pour désigner le destinataire : TUD (destinataire) et TUi (sujet interprétant). Chacun d'eux possède des caractéristiques spécifiques en fonction de leur rôle dans l'interaction :

Le TUD est cet interlocuteur fabriqué par le JE comme destinataire idéal, adéquat à son acte d'énonciation. Le JE en a la maîtrise totale puisqu'il le met en un lieu où il suppose que son intention de parole à lui JE sera totalement transparente au TUD. Le TUD sera donc toujours présent dans un acte de langage.

Le TUi [...] est en revanche un être agissant hors de l'acte d'énonciation produit par JEé [...] le TUi est le sujet responsable du processus d'interprétation qui échappe

par ce fait même à la maîtrise du JE [...] si le TUi est toujours présent dans un acte de langage, ce n'est pas dans le processus de production [...]

Le JEé est donc un être de parole toujours présent dans l'acte de langage [...] Ce JEé est une image d'énonciateur construite par le sujet producteur de parole (JEc) ; il est alors la trace de l'intervention du JEc dans cet acte de production [...]

Le JEc est [...] un sujet agissant s'instituant émetteur et articulateur de parole [...] Il est l'initiateur du processus de production qu'il construit en fonction des circonstances de discours [...] Le JEc est donc le témoin d'un certain réel, celui de son univers de discours. (1983c : 39-40)

Même si le destinataire ne parle pas, il écoute, décode et interprète le discours de l'énonciateur, tout en anticipant et en organisant ce qu'il va dire au tour de parole suivant. Dans une interaction, aucun participant n'est inactif. En effet, selon KERBRAT-ORECCHIONI, le destinataire doit non seulement interpréter le discours de l'énonciateur (*activité cognitive*), mais il doit lui indiquer qu'il est attentif (*activité régulatrice*) :

L'interaction pouvant alors être définie comme le lieu d'une activité collective de production du sens, activité qui implique la mise en œuvre de *négociations* explicites ou implicites, qui peuvent aboutir, ou échouer. (1998 : 28-29)

Dans le processus d'expression et de reconstruction identitaires à l'intérieur du discours, le statut de l'énonciateur (en particulier lorsque celui-ci est l'informateur) est essentiel car c'est en fonction de ce statut que l'énoncé sera construit. Nous développerons cet aspect dans l'analyse du corpus.

1.2.2. Les maximes conversationnelles

Pour qu'un échange verbal soit possible, les deux locuteurs en présence doivent accepter et respecter les lois du discours, que Paul GRICE a proposées sous le nom de *maximes conversationnelles* dans les années 1960 :

- la loi de *pertinence* concerne l'ancrage de l'énoncé dans le contexte de l'interaction : ainsi, toute production langagière doit être appropriée à la situation de l'échange ;
- la loi de *sincérité* oblige l'énonciateur à dire la vérité et à ne pas prononcer des paroles qu'il ne pense pas ;

- la loi d'*informativité* contraint l'énonciateur à apporter les informations nécessaires qu'attend son destinataire ;
- la loi d'*exhaustivité* est corollaire à celle d'informativité car elle stipule que l'énonciateur ne doit rien dissimuler à son destinataire.

Le principe même de l'entretien suppose et nécessite le respect de ces lois. L'enquêteur interroge les informateurs sélectionnés sur la base de leur crédibilité, leur sincérité et leur statut de témoins et acteurs de la situation analysée. La loi d'exhaustivité semble la plus difficile à respecter, étant donné la dimension émotionnelle dans laquelle les locuteurs du corpus sont plongés. Les questions préparées avant chaque entretien avaient pour fonction d'obtenir des informations que les locuteurs dissimulaient consciemment ou inconsciemment. Nous y avons eu recours lorsque nous avons jugé qu'un énoncé constituait une source d'information importante et qu'il pouvait être approfondi.

1.3. Organisation de l'interaction

1.3.1. Anticipation et rétroaction

Dans une interaction verbale, l'énonciateur peut également être appelé l'*émetteur* et le destinataire le *récepteur* : l'émetteur fait savoir au récepteur que son discours lui est adressé ; le récepteur, quant à lui, assure à l'émetteur qu'il reçoit son message par des moyens verbaux ou non verbaux. Les phatiques et les régulateurs sont les signaux envoyés par le récepteur à l'émetteur pour lui signifier qu'il perçoit son discours et qu'il le considère comme son interlocuteur.

KERBRAT-ORECCHIONI conçoit l'interaction comme une succession de phases d'émissions et de réceptions interdépendantes : la réception est déterminée par l'émission, tout comme l'émission est déterminée par la réception. L'émetteur suppose la réception du récepteur et construit son énonciation en fonction de ces suppositions. Ainsi, il anticipe l'interprétation de celui à qui il parle.

En ce qui concerne l'axe des successivités, le déroulement des événements communicatifs n'est pas exclusivement linéaire, mais il incorpore des mécanismes d'anticipation et de rétroaction.

1 – Anticipation : ce qui se passe en T1 dépend en partie des prévisions faites sur ce qui doit se passer en T2.

· L1 (locuteur en place) anticipe :

sur la suite de son propre discours, lequel est dans une certaine mesure [...] ‘programmé’ [...]

sur les interprétations et réactions de L2 [...]

· L2 (récepteur et ‘next speaker’ potentiel) peut de son côté :

anticiper sur la suite du discours de L1, qu’il lui arrive même parfois de compléter à sa place [...]

il peut aussi programmer à l’avance l’enchaînement qu’il s’apprête à produire.

2 – Rétroaction : ce qui se passe en T2 modifie *a posteriori* la perception des événements qui se sont déroulés en T1. (1998 : 25-27)

Ces déterminations mutuelles sont appelées « synchronisation interactionnelle » ; elles démontrent la construction collective de l’interaction. Toujours selon le même auteur, une communication verbale est à la fois *réflexive* et *symétrique* : l’émetteur est aussi récepteur, le récepteur est un émetteur en puissance qui attend son tour de parole.

L’interaction verbale fonctionne comme un va-et-vient incessant entre l’énonciateur et le destinataire qui communiquent des informations, des signes verbaux et non verbaux, tout en exerçant une influence sur l’autre.

L’émetteur n’est satisfait – et donc estime que son information a été reçue – que lorsque le récepteur a réagi à cette information ; cette réaction, en retour, représente pour l’émetteur, l’existence de l’information qu’il vient de produire. On voit alors que le récepteur est autre chose qu’un destinataire passif du procès de communication [...] il est au contraire tout aussi actif que l’émetteur puisque réagir c’est produire une information en retour. (CHARAUDEAU, 1978 : 8)

Cette notion d’émetteur / récepteur est fondamentale dans une situation d’entretien, car l’informateur s’adonne souvent à de longs monologues lors des séquences de récits de vie. La

présence de son interlocuteur doit donc être signalée pour démontrer qu'il s'agit d'une interaction, même si le discours de l'informateur a pour but global de renseigner l'enquêteur.

1.3.2. Le système des tours de parole

Comme l'indique KERBRAT-ORECCHIONI *l'interaction verbale se présente comme une succession de tours de parole* (1998 : 159). Chaque participant de l'interaction prend la parole en alternance avec son interlocuteur. Cette alternance respecte un certain nombre de règles, même si les sujets parlants s'expriment naturellement tour à tour :

1- le locuteur en place [...] a le droit de garder la parole un certain temps, mais aussi le devoir de la céder à un moment donné ;

2 – son successeur potentiel [...] a le devoir de laisser parler L1, et de l'écouter pendant qu'il parle ; il a aussi le droit de réclamer la parole au bout d'un certain temps, et le devoir de la prendre quand L1 la lui cède. (1998 : 160)

Ce n'est qu'en respectant cette règle d'alternance des tours que les deux locuteurs peuvent échanger leurs discours et ainsi donner du sens à l'interaction verbale.

Dans le cadre de l'entretien semi-dirigé, l'alternance des tours de parole revêt une forme particulière : si l'informateur attend les questions de l'enquêteur, chaque prise de parole aura lieu après une question ou une remarque, et le nombre d'interventions des deux locuteurs sera égal ; en revanche, si l'informateur a compris qu'il devait construire lui-même son discours en fonction de la consigne de départ, de ce qu'il a l'intention de dire et des représentations qu'il a de l'entretien, les interventions de l'enquêteur seront beaucoup moins nombreuses. Supposons que L1 fasse une pause dans son discours après avoir raconté une anecdote ; il laisse à L2 la possibilité de prendre son tour de parole, mais si ce dernier ne parle pas, alors L1 reprend la parole et enchaîne sur un nouveau tour sans qu'il y ait eu alternance. Dans les entretiens que nous avons menés, nous avons assisté à de nombreux silences faisant suite à des anecdotes. Nous n'avons pas pris la parole systématiquement (sauf lorsque ces silences étaient assez longs et que les informateurs ne parlaient plus), afin de permettre aux personnes interrogées d'approfondir leur réflexion et d'aborder des sujets plus intimes ou plus délicats. Dans l'ensemble du corpus, nous avons remarqué que la perception du but global de l'interaction déterminait l'attitude des locuteurs.

Pour les entretiens n°1 et n°3, nous avons procédé à une étude quantitative de l'organisation des tours de parole afin de déterminer l'attitude et l'état d'esprit des locuteurs lors des échanges. Nous n'avons pas pris en considération les hésitations, c'est-à-dire les propositions inachevées, nous n'avons relevé que les énoncés construits (contenant un thème et un prédicat) ainsi que les acquiescements verbaux (« oui », « non », « absolument », « voilà », « bien sûr », « c'est vrai »). Dans l'entretien n°1, la locutrice prend la parole à 98 reprises, soit 31% du nombre total des tours de parole. Cependant, 38,7% du discours de cette locutrice concerne des renforcements et des acquiescements. Dans l'entretien n°3, le nombre de prises de parole s'élève à 110, soit 25% de l'interaction. Contrairement à l'entretien n°1, le pourcentage d'interventions contenant des acquiescements ou des renforcements est de 17,3%, soit près de la moitié du pourcentage de l'entretien n°1. Ces statistiques démontrent que cette locutrice paraît davantage disposée à parler dans l'entretien n°3 que dans l'entretien n°1. Nous supposons que la présence de l'appareil enregistreur (qui n'était officiellement en marche que dans l'entretien n°1) a provoqué un blocage chez cette informatrice qui, dans l'entretien n°3, a saisi l'opportunité d'apporter son témoignage et d'exprimer son point de vue concernant la guerre d'Algérie.

Dans un entretien, la longueur des tours de parole est déséquilibrée : c'est l'informateur qui parle le plus longtemps, et l'enquêteur ne remplit alors le plus souvent qu'une fonction phatique qui permet de démontrer à son interlocuteur l'attention qu'il porte à son discours.

Quant aux chevauchements, ils sont généralement très brefs, en particulier dans une situation d'entretien où l'enquêteur s'efface systématiquement pour laisser parler l'informateur, car ce sont ses paroles qui constitueront l'objet de son analyse. Par cet effacement, l'enquêteur rappelle également à son interlocuteur que ce qu'il dit est fondamental pour l'interaction. En revanche, l'enquêteur peut terminer une phrase qui se chevauche avec celle de l'informateur s'il juge cette intervention pertinente et nécessaire pour le déroulement de l'échange ainsi que pour les informations recherchées (demande

d'approfondissement, relance du discours après une longue hésitation, prise de parole simultanée après un long silence etc.).

L'activité du destinataire, comme nous l'avons signalé précédemment, est fondamentale pour le bon déroulement de l'interaction : l'activité cognitive du récepteur permet aux deux participants d'évoluer dans l'échange communicatif. Jean CARON explique l'enjeu de l'intervention en insistant sur le rôle déterminant du destinataire :

Comprendre un discours ce n'est pas seulement en comprendre chaque phrase séparément, c'est aussi en saisir la *cohérence* et en déceler l'*intention*. (2001 : 47)

Le récepteur décode le message envoyé par l'émetteur, puis il organise l'enchaînement qu'il va effectuer. Pendant que l'énonciateur produit son discours, le destinataire planifie ce qu'il va dire, les mots qu'il va utiliser ainsi que l'ordre de son énonciation en fonction de ses intentions.

La production d'un discours s'effectue en fonction des procédures de compréhension, qui seront celles de l'auditeur et inversement, la compréhension consiste à identifier l'*intention du locuteur*, en reconstituant (partiellement au moins) les opérations par où a été produit l'énoncé. Les deux systèmes d'opération sont donc étroitement solidaires. (2001 : 53)

Ce point de vue rejoint la théorie du gouvernement et du liage (*Government Binding Theory*) de CHOMSKY. Dans cette théorie, CHOMSKY reprend le schéma de la structure profonde (*d-structure*) et de la structure de surface (*s-structure*) d'une production discursive. La structure de surface porte les traces des changements qui ont eu lieu sur la structure profonde. C'est ainsi que l'on peut opérer une interprétation sémantique à partir de la structure de surface, afin de retrouver la structure profonde. Le travail du récepteur consiste donc, entre autres, à interpréter les constituants de la structure de surface pour saisir la structure profonde de l'énoncé.

Un énoncé est rarement isolé : il se combine avec d'autres énoncés pour former une totalité pourvue de caractères propres [...] que nous désignerons du terme générique de *discours*. Un discours n'est pas une simple collection d'énoncés ; il possède une unité, qui peut se caractériser de trois façons :

- considéré dans sa totalité, le discours comporte une *organisation* [...]

- en tant que processus se déroulant dans le temps, le discours comporte une *cohésion* [...]
- enfin, en tant qu'activité, un discours est *orienté*. (2001 : 216)
-

L'énonciation est donc une activité collective, construite grâce au partenariat d'au moins deux locuteurs qui prennent le statut d'énonciateur successivement dans le but de produire un énoncé ayant un sens pour chacun d'entre eux.

Nous analyserons de manière plus détaillée le système des tours de parole dans la partie consacrée à l'étude du corpus, afin d'illustrer cette théorie par des exemples précis et dont l'interprétation pourra confirmer nos hypothèses. Il en est de même des scories du discours que nous ne pouvons aborder théoriquement sans proposer d'exemples extraits du corpus.

2. L'énonciation comme acte social

2.1. Le système des places

2.1.1. L'attribution des places

La subjectivité occupe une place privilégiée dans le langage. En fonction des différents agencements syntaxiques et énonciatifs, le sujet parlant détermine sa position dans l'interaction. Par son énonciation, le locuteur devient un acteur social, car il met en scène ses perceptions du monde, ses représentations sociales, tout comme sa propre identité, ce qui participe à la négociation des places au cours de l'interaction.

L'interaction est partiellement déterminée par l'existence de sujets déjà socialisés et d'un social déjà structuré. Mais dans la mesure où sujet et social résultent de l'interaction, ces catégories pré-formées se réactualisent et se modifient dans et par son fonctionnement. L'interaction est donc le lieu où se construisent indéfiniment les sujets et le social. (VION, 1992 : 93)

Au moment où l'interaction s'organise, chaque sujet s'attribue une place. Ces places sont déterminées en fonction des expériences individuelles et collectives ainsi que des représentations. Les perceptions de chaque locuteur sont conditionnées et façonnées par des facteurs sociaux extérieurs à l'échange.

Dans l'interaction verbale, l'activité discursive implique que chaque interactant prenne en considération la présence d'un destinataire. C'est à partir de ce postulat que les places sont attribuées par chaque locuteur. Toute situation de communication doit avoir pour point de départ un consensus mutuel entre les différents participants. Cette condition *sine qua non* permet à l'échange verbal d'avoir lieu. CLARCK introduit cette notion sous le nom de *joint action*.

Joint actions are created when people coordinate with each other. Why should they coordinate? The reason according to Thomas SCHELLING (1960) is to solve coordination problems. Two people have a coordination problem whenever they have common interests, or goals and each person's action depends on the action of the other. To reach their goals, they have to coordinate their individual actions in a joint action. In this view, joint actions are created from the goal backward. (1996: 62)

La situation d'interaction est construite par les locuteurs qui participent à l'échange verbal. Dès l'ouverture de l'interaction, chacun définit implicitement sa place sociale ainsi que la relation qu'il entend établir avec les autres participants.

[...] l'acteur doit agir de façon à donner intentionnellement ou non, une expression de lui-même, et les autres à leur tour doivent en retirer une certaine impression. [...] Quand une personne se présente aux autres, elle projette en partie sciemment et en partie involontairement, une définition de la situation dont l'idée qu'elle se fait d'elle-même constitue un élément important. (GOFFMAN, 1973, 12 ; 229)

Ce sont tous les locuteurs qui apportent leur définition de la situation car ils sont tous participants de l'interaction. Celle-ci représente le lieu du positionnement social et identitaire, ainsi que l'élaboration des relations sociales. Robert VION précise que la définition de la situation d'interaction se produit tout au long de l'échange.

Tant que les sujets communiquent, ils continuent de produire, en même temps que leurs messages, des définitions de la situation. Dès lors qu'ils ne pourraient plus s'entendre sur la situation qu'ils construisent, la communication deviendrait impossible. Dans la mesure où la situation se trouve constamment définie par les pratiques que les participants mettent en œuvre, cette situation se trouve sous la dépendance de leurs actions. C'est ainsi que la situation ne saurait se contenter d'être un cadre préalable à l'échange, une donnée initiale. La situation est manifestée par les acteurs et se présente donc comme un produit de l'interaction. (1992 : 104)

Dans le cadre des entretiens de notre corpus, la situation était prédéfinie dès le premier contact : les informateurs avaient connaissance du thème de l'échange, tout comme ils disposaient d'une définition de la situation. En effet, ils avaient été prévenus qu'ils devaient parler de leur propre expérience en tant que Pieds-noirs. Dès lors, le rapport des places était également pré-établi : les informateurs devaient apporter leur témoignage et nous devions recueillir les informations. Toutefois, les personnes interrogées ne connaissaient pas le déroulement exact de l'interaction ; elles ont donc dû modifier leur représentation de la situation au début de l'entretien puis tout au long de l'échange, en fonction des attentes de chacun.

2.1.2. Le rapport entre les places des interactants

Dans une situation formelle, comme celle de l'entretien, un rapport entre les places s'établit : l'un des interactants occupe une position haute, l'autre interactant occupe une position basse. A première vue, il semble que l'enquêteur soit placé en position haute : il est à l'initiative de la rencontre, il dispose d'un certain nombre de questions destinées à l'informateur, et il peut clôturer l'entretien dès qu'il estime qu'il est en possession d'informations suffisantes pour son étude. Cette position lui est donc conférée en vertu du pouvoir qu'il détient ou qu'il s'attribue dans cette situation. Néanmoins, le déroulement de l'interaction et son contenu sont totalement tributaires du discours de l'informateur. C'est lui qui possède le savoir (les informations), et l'analyse de l'enquêteur n'est possible qu'à partir de ses énoncés. Cette dernière remarque démontre que dans l'interaction, le rapport des places n'est déterminé à l'avance et ne dépend pas entièrement de la situation sociale des participants.

2.1.3. Les places et les rôles dans l'interaction

La notion de place est intrinsèquement liée à celle de rôle. En effet, comme le souligne GOFFMAN, la communication verbale est une mise en scène dans laquelle les interactants jouent leur propre rôle. Alors que celui-ci est déterminé par l'environnement du

locuteur, la place que chaque locuteur s'attribue est déterminée par sa subjectivité : c'est à partir de la représentation qu'il se fait de l'interaction dans son intégralité qu'il prend telle ou telle place sociale.

Pour Robert VION, lorsque deux individus entrent en communication, ils ne se contentent pas d'échanger des paroles, ils jouent un véritable rôle : leur rôle social.

Communiquer implique que les sujets parlent de positions sociales et donnent vie à des rôles. Dans la mesure où on ne peut parler sans le faire d'une place et convoquer l'autre dans une place symétrique ou complémentaire, toute interaction s'édifie à partir de rapports de places qui « visualisent » la forme effective prise par la relation sociale entre deux individus. (1992 : 95)

En fonction des places établies, chaque sujet adoptera un comportement discursif particulier ; ainsi, dans un entretien, l'enquêteur aura une position de récepteur d'informations (une attitude passive, en quelque sorte), tandis que l'informateur sera considéré comme détenteur des informations qu'il doit communiquer (nous nous référons ici à l'une des maximes conversationnelles : la loi d'informativité). KERBRAT-ORECCHIONI considère l'acte de parole comme une action (nous développerons cette notion dans le chapitre 2.4 consacré aux actes de langage) :

[...] dire, c'est sans doute transmettre à autrui certaines informations sur l'univers de référence, mais c'est aussi *faire*, c'est-à-dire tenter d'influencer autrui et de transformer le contexte interlocutif. (1990 : 10)

Du fait du thème des entretiens, les informateurs de notre corpus ont eu l'intention, consciemment ou non, de nous faire partager leur point de vue sur la communauté pied-noir, essayant ainsi de nous convaincre que leur histoire était particulière et digne d'intérêt. Certains ont même tenté de nous faire admettre qu'ils détenaient une vérité que le gouvernement ou les politiques ignorent.

2.2. Le contexte

2.2.1. Définitions

Un discours n'est pas une production langagière isolée, il s'inscrit dans une dimension pragmatique et sociale. L'étude de tout énoncé doit prendre en compte le contexte dans lequel se déroule l'échange, comme le souligne CHARAUDEAU :

[...] ce qui définit un discours [...] c'est un rapport entre l'énoncé explicite et les conditions qui ont présidé à la production de cet énoncé et qui en font un discours.
(1983c : 49)

Le contexte est déterminant pour le déroulement de l'interaction. KERBRAT-ORECCHIONI définit le contexte comme *l'environnement extralinguistique de l'énoncé*. (1991 : 76). Il s'agit de l'ensemble des éléments extérieurs à l'interaction ; ces éléments déterminent la situation de communication. La perception de la situation est construite par les interactants à partir de leur expérience personnelle (leur vécu), des informations dont ils disposent concernant le contexte ainsi que des informations auxquelles ils auront accès au cours de l'interaction.

2.2.2. Prédétermination du contexte

Le contexte est prédéfini avant l'interaction, mais il se met en place dès l'ouverture de l'échange puis se construit et se modifie tout au long de la situation de communication. Robert VION considère le contexte d'un point de vue déterministe et ethnométhodologique :

La situation dans laquelle se déroule un échange est partiellement déterminée par des éléments préalables et « externes » à l'interaction. Mais, en même temps que ce *déterminisme externe* joue, l'interaction est précisément le lieu où la situation se définit et se redéfinit indéfiniment. Il nous faut donc prévoir un appareillage théorique qui permette d'articuler ces deux points de vue :

- a) la situation comme résultat de rapports sociaux antérieurs, comme *donnée* et,
- b) la situation comme un produit de l'activité des sujets, comme une *construction*.

A bien des égards, nous sommes, avec la notion de situation, dans les mêmes dispositions qu'avec celles de sujet, de social et d'interaction : ce sont des catégories pré-construites qui se reconstruisent dans la communication. (1992 : 105)

Dans le cadre de l'entretien, du point de vue de l'enquêteur, celui-ci découvre les informations que lui fournit l'informateur, et c'est en fonction de ces données qu'il peut modifier ou réorienter son discours. Cette réorientation est possible grâce aux demandes

d'approfondissement ou de précisions qui peuvent apporter des éléments d'analyse complémentaires confirmant ou infirmant les hypothèses de départ.

Du point de vue de l'informateur, la situation de communication ne correspond pas systématiquement à l'idée qu'il s'en faisait avant l'échange. Ne connaissant que le thème de l'interaction ainsi que la démarche de l'enquêteur, l'informateur découvre, tout au long de l'entretien, ce que l'enquêteur attend de lui. Comme les places, le contexte se redéfinit ainsi en fonction des attentes et des réponses de chaque participant.

2.2.3. Contexte et discours

KERBRAT-ORECCHIONI souligne que contexte et discours sont interdépendants le discours de chaque locuteur est ancré dans le contexte.

Le contexte façonne le discours et le discours façonne le contexte en retour ; le discours est une activité tout à la fois *déterminée* (par le contexte) et *transformatrice* (de ce même contexte) [...] le contexte a donc un caractère dynamique et évolutif. (1998 : 74)

Toute interaction verbale peut être envisagée comme une suite d'événements dont l'ensemble constitue un « texte », produit collectivement dans un contexte déterminé. (1992 : 9)

BAHKTINE rejoint la position de KERBRAT-ORECCHIONI en soutenant que l'énonciation est totalement déterminée par le contexte.

Quelle que soit la composante de l'expression énonciative que nous considérons, elle sera déterminée par les conditions réelles de l'énonciation en question, c'est-à-dire avant tout par la situation sociale la plus immédiate. En effet, l'énonciation est le produit de l'interaction de deux individus socialement organisés. [...] Le mot s'adresse à l'interlocuteur, il est fonction de la personne de cet interlocuteur. [...] La situation sociale la plus immédiate et le milieu social plus large déterminent entièrement, et cela de l'intérieur, pour ainsi dire, la structure de l'énonciation. (1977 : 123-124)

Ainsi définis, le contexte modèle l'énonciation, et l'énonciation est empreinte socialement, elle contient les représentations sociales des locuteurs : c'est à partir de la situation sociale que se construit l'énonciation.

2.2.4. Contexte et interprétation de l'énoncé

C'est dans la situation d'énonciation que se trouvent les éléments d'interprétation de l'énoncé. En effet, le destinataire doit récupérer les informations dans le contexte pour donner du sens au discours de celui qui parle. Cette position est défendue par DUCROT, qui définit ainsi les caractéristiques de la signification :

[...] elle contient surtout, selon nous, des instructions données à ceux qui devront interpréter un énoncé de la phrase leur demandant de chercher dans la situation de discours tel ou tel type d'information et de l'utiliser de telle ou telle manière pour reconstruire le sens visé par le locuteur. (1980 : 12)

Cette activité interprétative confirme, comme nous l'avons signalé dans notre premier chapitre, qu'une interaction verbale est une construction collective de l'énonciation car aucun des participants n'est inactif, même en cas de monologues ou de tours de parole prolongés.

Parmi les éléments extralinguistiques qui forment le contexte, se trouve le terrain commun ou « common ground ». Il s'agit d'un certain nombre d'informations partagées par les participants, et sur lesquelles repose une partie de la référence. CLARCK précise ce que contient le « common ground »:

Two people's common ground is in effect the sum of their mutual, common, or joint knowledge, beliefs, and suppositions. (1996 : 93)

Une énonciation est donc constituée de références communes et de connaissances partagées par tous les locuteurs en présence. Ce terrain commun permet à chaque participant de comprendre l'énoncé de celui qui parle. Si certains éléments du « common ground » manquent à l'un des locuteurs, celui-ci peut demander à son interlocuteur de lui communiquer les informations nécessaires à l'interprétation de son discours (par exemple au moyen de questions, de demandes d'approfondissement, etc.).

2.2.5. Contexte et structuration sociale

L'interaction tient une part active dans la structuration sociale des différents locuteurs, comme le signale Robert VION :

En tant qu'elle procède de la reproduction de significations pré-établies, l'interaction participe à la justification et à la structuration de l'ordre social préexistant. En tant qu'elle réactualise et reconstruit ces significations, elle contribue à la modification et à la restructuration des valeurs culturelles et, par voie de conséquence, elle modifie cet ordre social. (1992 : 94-95)

Un acte d'énonciation n'est donc pas la simple expression des représentations d'un individu. Le contexte est une composante essentielle que nous devons prendre en considération dans le cadre de notre analyse. En effet, selon la situation d'interaction, les discours des locuteurs divergent car ils témoignent des représentations identitaires de chaque individu. C'est également en fonction de leur perception de l'interaction que les locuteurs sélectionnent les informations qu'ils fournissent à l'enquêteur. L'interaction verbale représente le lieu où s'opère la construction identitaire en particulier au moyen des représentations sociales des locuteurs.

2.3. Les « faces »

2.3.1. Définitions

C'est GOFFMAN, dans son ouvrage *Les rites d'interaction*, qui introduit la notion de « face ». Ce concept se situe dans le cadre de la définition de l'interaction, dans laquelle chaque participant se présente sous un aspect positif. Avec le concept de face, c'est le statut, l'identité sociale même du locuteur qui est mise en jeu.

On peut définir le terme de *face* comme étant la valeur sociale positive qu'une personne revendique effectivement à travers la ligne d'action que les autres supposent qu'elle a adoptée au cours d'un contact particulier. La face est une image du moi délinéée selon certains attributs sociaux approuvés, et néanmoins partageable, puisque, par exemple, on peut donner une bonne image de sa profession ou de sa confession en donnant une bonne image de soi. (1974 : 9)

En ce qui concerne l'attitude d'un locuteur face à l'image de soi qu'il met en jeu dans l'interaction, GOFFMAN souligne deux perspectives :

Une personne [...] agit dans deux directions : elle défend sa face, et, d'autre part, elle protège la face des autres. Certaines pratiques sont d'abord défensives, et d'autres d'abord protectrices, mais en général, ces deux points de vue sont présents en même temps. Désirant sauver la face d'autrui, on doit éviter de perdre la sienne, et cherchant à sauver la face, on doit se garder de la faire perdre aux autres. (1974 : 17)

Dans la construction de la communication verbale, l'image de soi (et celle des autres) constitue donc l'une des composantes essentielles. C'est en fonction de cette image que le locuteur oriente, modifie ou corrige son discours.

2.3.2. L'importance des faces

Dans le cadre de l'entretien, l'informateur est contraint à présenter une image positive et valorisante de lui-même. En effet, sa crédibilité et la prise en compte de ses énoncés pour l'analyse dépendent de la façon dont il se perçoit, donc de la représentation de soi qu'il offre à l'enquêteur. En ce qui concerne notre étude, l'image de soi des informateurs est particulièrement déterminante car chacun est, en quelque sorte, le représentant de l'ensemble des Pieds-noirs. Les informateurs ont donc, par conséquent, l'obligation morale de ne pas présenter une image négative ou défavorable de la communauté dont ils sont les porte-parole ponctuels.

De plus, il est essentiel, pour le bon déroulement de l'interaction, que les participants aient l'impression d'afficher une face positive. C'est ainsi que les locuteurs seront à l'aise et mis en confiance.

L'individu a généralement une réponse émotionnelle immédiate à la face que lui fait porter un contact avec les autres. [...] Si les événements lui font porter une face plus favorable qu'il ne l'espérait, il « se sent bien ». Si ses vœux habituels ne sont pas comblés, on s'attend à ce qu'il se sente « mal » ou « blessé ». (1974 : 10)

La mise en place des faces a lieu dès l'ouverture de l'interaction, au moment où chaque participant s'attribue sa place. Toutefois, cette face doit être maintenue tout au long de

l'échange ; si un locuteur n'y parvient pas, il « perd la face », ce qui peut mettre en péril la suite de l'interaction. Perdre la face correspond à l'absence d'image positive. C'est en fonction des réponses, des réactions ou des attitudes des autres interactants qu'un locuteur s'aperçoit qu'il a perdu la face.

Un individu *garde la face* lorsque la ligne d'action qu'il suit manifeste une image de lui-même consistante, c'est-à-dire appuyée par les jugements et les indications venus des autres participants et confirmée par ce que révèlent les éléments impersonnels de la situation. [...] Lorsqu'une personne ressent qu'elle réussit à garder la face, sa réaction est typiquement de confiance et d'assurance. Suivant fermement sa ligne d'action, elle estime qu'elle peut garder la tête haute et se présenter ouvertement aux autres. Elle se sent en quelque sorte légère et en sécurité. (1974. : 10 ; 11-12)

2.3.3. L'interaction comme outil de construction des faces

La face ne se construit pas au niveau de l'individu, mais elle se construit et se maintient (ou se perd) dans l'interaction, c'est-à-dire dans les relations qu'entretiennent les locuteurs entre eux. L'indicateur de la face se trouve donc dans l'effet produit par son discours chez son interlocuteur. C'est en quelque sorte l'interaction qui définit la face positive ou négative d'un individu.

Il est essentiel, lors d'un entretien, que l'informateur se sente en confiance, car il sera davantage disposé à parler de son expérience personnelle. Son discours sera d'autant plus riche en informations s'il a l'impression qu'il offre une image positive de lui-même ainsi que des membres de la communauté qu'il représente.

Lorsqu'un locuteur perd la face, il met en péril le bon déroulement de l'interaction ; l'image qu'il présente aux autres ne correspond plus à celle qu'il avait convenu de montrer. Il est alors déstabilisé et confus, il doit recourir à une stratégie qui lui permettra de retrouver une face positive. Cette stratégie peut être la correction, la dissimulation ou le déni de l'erreur qu'il vient de commettre.

L'expression « sauver la face » paraît se rapporter au processus par lequel une personne réussit à donner aux autres l'impression qu'elle n'a pas perdu la face. (1974 : 12)

Comme nous l'avons signalé précédemment, la notion de face se situe dans le cadre de l'interaction, elle est déterminée en fonction des réactions (verbales ou non verbales) des différents interactants. L'interlocuteur de l'individu qui commet une erreur dans son discours ou dans son attitude peut ne pas réagir, tout en ayant conscience de ce qui vient de se produire. Il permet alors à ce dernier de ne pas s'attarder sur l'erreur afin de poursuivre l'interaction.

Dans le cadre de l'entretien, c'est à l'enquêteur que revient ce rôle de régulateur des faces de l'informateur : celui-ci expose et met en danger sa propre image en la soumettant à son discours (qui peut confirmer ou réfuter cette image de soi). L'enquêteur se trouve dans une situation formelle au cours de laquelle il ne parle pas de lui-même ; il est donc moins à même de perdre la face.

Lors d'un échange verbal, la conservation des faces implique tous les participants. Dès l'ouverture de l'interaction, un contrat tacite s'établit entre les interactants.

[...] chacun a généralement le droit de faire prévaloir la ligne d'action qu'il a adoptée et de remplir le rôle qu'il s'est, semble-t-il, choisi. Il s'établit un état de fait où chacun accepte temporairement la ligne d'action de tous les autres. [...] Il s'agit typiquement d'une acceptation « de convenance », et pas sur un accord intime, mais sur le bon vouloir des participants à émettre sur le moment des opinions avec lesquelles ils ne sont pas vraiment d'accord. (1974 : 14)

Le système des faces participe à la construction collective de l'interaction : il est dans l'intérêt de chaque participant que l'échange se déroule sans problème de communication, en particulier dans les entretiens où le discours de l'informateur constitue l'objet d'analyse de l'enquêteur.

Nous développerons les stratégies concernant les faces lorsque nous analyserons les entretiens de notre corpus (dans notre troisième partie) ; nous aborderons également la notion d'identité de façade, qui est directement liée au concept de face.